

FILO3CE

2014 - 2015

Certificat de recherche en philosophie

A Louvain-la-Neuve - 1 quadrimestre - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**

Code du programme: **filo3ce**

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
Informations diverses	4
- Conditions d'admission	4
- Pédagogie	5
- Evaluation au cours de la formation	5

FILO3CE - Introduction

INTRODUCTION

FILO3CE - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Ce certificat est destiné aux étudiants inscrits à titre principal à un programme de troisième cycle dans une université étrangère et effectuant, dans le cadre de ce programme, un ou plusieurs séjours de recherche et/ou de formation complémentaire à l'UCL.

FILO3CE - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible à ce certificat, l'étudiant doit être engagé dans une recherche de niveau doctoral dans le cadre d'une convention de recherche reconnue officiellement par l'UCL.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.